

Mer Méditerranée : faire progresser la transparence et la gouvernance dans la gestion des pêches



L'importance de la Méditerranée

La mer Méditerranée est un pilier vital de l'intégrité environnementale de l'Europe, de la sécurité alimentaire dans la région et de sa résilience socio-économique. Ses eaux soutiennent divers écosystèmes marins et les moyens de subsistance de millions de personnes, en particulier dans les communautés côtières. Plus de 700 000 emplois et plus de 20 milliards EUR de recettes sont générés chaque année par la pêche et l'aquaculture marine en mer Méditerranée et en mer Noire, preuve s'il en est de l'immense valeur de la mer, non pas uniquement sur le plan écologique, mais également sur le plan économique¹.

Pourtant, la Méditerranée est actuellement l'une des régions marines les plus exploitées du monde. Près de 60 % des stocks de poissons en Méditerranée sont pêchés au-delà des limites biologiques viables¹. À cela viennent s'ajouter les impacts du dérèglement climatique et un respect insuffisant des dispositions, ce qui menace non seulement les ressources marines, mais également la stabilité socio-économique sur le long terme de la région de la Méditerranée.

L'Union européenne a fait preuve d'un leadership constant au sein de la Commission générale des pêches pour la Méditerranée et la Mer Noire (CGPM), une organisation de gestion des pêches encadrée par la FAO, qui promeut la pêche et l'aquaculture durables et régit la plupart des pêches de la région. La CGPM n'est actuellement pas à la hauteur en matière de lutte contre les pratiques de pêches INN et face au constat de telles activités, elle peine à instaurer des sanctions dissuasives. L'UE doit encourager la CGPM à

adopter et faire appliquer des mesures de suivi, contrôle et surveillance afin de protéger la biodiversité marine, garantir des conditions équitables pour les pêcheurs autorisés et combattre les pratiques de pêches illicites, non déclarées et non réglementées (INN). L'UE s'engage à la gestion durable des ressources halieutiques en vertu de la politique commune de la pêche, et ce leadership s'est avéré vital pour reconstituer d'importants stocks de poissons en Méditerranée, mais il reste encore beaucoup à faire. En 2025, la CGPM mettra en œuvre de nouvelles règles, car elle est déterminée à mettre en place d'importantes procédures de contrôle du respect et de la conformité, l'engagement décisif de l'UE est donc crucial à la traduction des réglementations en actes.

Principales priorités pour le renforcement de la gouvernance de la pêche en Méditerranée

1 Veiller au bon respect des dispositions dans toute la région de la CGPM

L'adoption en 2023 grâce au soutien de la Commission européenne et des États membres du nouveau mécanisme de conformité de la CGPM, un système conçu pour veiller à ce que les pays membres suivent bien les réglementations régionales en matière de pêche, a constitué une étape déterminante. Toutefois, sa réussite dépendra de sa bonne mise en œuvre, du suivi adéquat et de la responsabilisation effective de tous les membres de la CGPM.

1. Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO). (2023). The State of Mediterranean and Black Sea Fisheries 2023 (SoMFI). Commission générale des pêches pour la Méditerranée et la Mer Noire. <https://www.fao.org/gfcm/publications/somfi/somfi2023/en/>

Certains États membres de la CGPM ne parviennent pas à contrôler leurs flottes ou à lutter contre la pêche illicite, un problème qui doit être combattu par un plus grand respect et une plus grande application de réglementations de la CGPM.

Le mécanisme de conformité, qui permet à la CGPM de décider de prendre ou non des mesures contre les membres de la CGPM qui ne respectent pas les règles qu'elle fixe, entrera en vigueur en novembre 2025.

La réunion du mois de novembre du Comité d'application de la CGPM sera un moment clé, et offrira ainsi la possibilité à la Commission européenne de jouer un rôle dans la garantie de la mise en œuvre correcte et efficace de ce nouveau système, afin de lutter contre le non-respect, de surveiller les activités de pêche et d'effectuer un suivi des cas de non-respect.

Pour protéger l'avenir de la pêche en Méditerranée, l'UE doit se faire force motrice et veiller à ce que le mécanisme soit bien utilisé, afin que toutes les parties contractantes remplissent complètement leurs obligations, en particulier pour dissuader les activités illicites.

D'autre part, il faut que la CGPM adopte des mesures supplémentaires, telles que le renforcement du rôle de son secrétariat, pour garantir les actions de suivi après l'identification de cas de pratiques de pêche INN, afin d'aligner la mer Méditerranée sur les bonnes pratiques des autres accords et conventions internationales. Ces étapes sont cruciales pour garantir des conditions équitables et un avenir pour toutes les pêches et les communautés côtières méditerranéennes.

2 Améliorer les normes de surveillance des navires avec les numéros OMI

Dans la lignée des normes européennes, exiger des numéros de l'Organisation maritime internationale (OMI) pour tous les navires éligibles, y compris ceux de plus de 15 mètres, renforcerait significativement la possibilité de suivre et gérer les activités de pêche.

Préconisée par le Conseil consultatif pour la mer Méditerranée (MEDAC), cette simple mise à jour permettra d'aligner la Méditerranée sur les normes mondiales. L'UE peut garantir des conditions équitables en s'assurant de son adoption par la CGPM.

3 Accroître la transparence dans la propriété des navires

Combattre les pratiques de pêche INN nécessite d'avoir des informations précises et accessibles sur le propriétaire ultime du navire, et son historique. La liste

des navires autorisés (AVL en anglais) de la CGPM doit être mise à jour, afin d'inclure des données détaillées sur la propriété.

S'aligner sur les pratiques des autres organisations régionales de gestion des pêches (ORGP) améliorera la gouvernance et protégera la biodiversité marine.

4 Faire progresser l'utilisation de méthodes de surveillance de pointe

Des approches innovantes comme le sont les systèmes de surveillance électroniques (REM) et les programmes d'observateurs et observatrices humaines en mer sont essentielles pour améliorer la surveillance des pêches, la collecte des données et aider au bon respect des mesures de conservation, pour préserver les ressources halieutiques en Méditerranée.

L'UE devrait encourager la CGPM à établir un groupe de travail spécifique chargé d'élaborer une feuille de route pour un programme régional d'observateurs et observatrices et/ou de REM.

Le rôle du Parlement européen

Les membres du Parlement européen (MPE) ont un rôle primordial à jouer pour veiller à ce qu'il existe bien un élan et un soutien à la gouvernance efficace de la pêche en Méditerranée. Des MEP ont participé aux réunions annuelles de la CGPM par le passé, et un tel engagement est important pour s'assurer que les États membres et la Commission européenne priorisent bien l'établissement de conditions équitables et la culture du respect au sein de la CGPM. Les MEP peuvent soutenir les recommandations proposées par les États membres et la Commission en matière de lutte contre les pratiques de pêche illicites, et en donnant à connaître les cas de non-respect au prochain Comité d'application, afin de continuer à mettre en lumière la Méditerranée comme priorité stratégique de l'agenda de la pêche durable de l'UE.

Une responsabilité partagée pour l'avenir de la Méditerranée

Améliorer la transparence et le respect des dispositions au sein de la pêche en Méditerranée est essentiel pour garantir l'équité, la résilience et la durabilité sur le long terme aux communautés côtières et aux générations futures. Un leadership fort des membres du Parlement européen peut aider à inciter l'UE à saisir l'opportunité de promouvoir une gouvernance plus forte au sein de la CGPM et de garantir enfin des conditions équitables pour les pêcheurs qui appliquent effectivement les règles.